



Edito

A parution irrégulière N°87 – février 2019

LES VŒUX 2019	Pages 1-3	GRAND ANGLE	Page 10
CONSEIL MUNICIPAL	Pages 4-6	ACTUALITES	Pages 10-11
VOTRE MAIRIE VOUS INFORME	Page 6	ÉTAT CIVIL et AGENDA	Page 12
VIE ASSOCIATIVE	Pages 7-9	Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant contribué à cette gazette	



Chers habitants,

Permettez-moi avec mon conseil municipal de vous accueillir avec plaisir et de vous adresser nos vœux de bonheur, santé et prospérité.

Dans le contexte national agité, nos communes ont besoin plus que jamais de ses élus locaux, pour l'engagement du quotidien.

Depuis 2 ans, nous faisons partie du Grand Reims avec 143 autres communes avec la reprise des compétences (scolaire, voirie, urbanisme, eau, assainissement, développement du territoire pour les principales). Comme, je vous l'avais dit l'an dernier, une organisation différente s'opère dans nos communes voire des fusions de communes dans les années à venir. Pour l'instant, aucune loi n'a fixé le seuil d'habitants.

Pour en revenir à notre commune, plusieurs chantiers ont été accomplis et d'autres sont en cours.

- La démolition de l'ancienne école des filles pilotée par Plurial Novilia est terminée. L'ancien fronton sera démonté, conservé et remis dans l'entrée du futur immeuble.

Le début de la construction est prévu début février par des fondations par pieux.

Je vous rappelle que ce bâtiment sera composé de 12 logements (4 T2, 4 T3, 4 T4) avec parking intérieur et une mise aux normes ERP pour personnes à mobilité réduite.

Un projet de fresque est à l'étude en collaboration avec la section locale des vignerons sur un des pignons. Raphaël Bérèche pourra entendre vos suggestions. Il a pris contact avec le CIVC et le Syndicat Général des Vignerons. Cette fresque pourrait reprendre les principes : Coteaux, Maisons, Caves et gestes du métier de la vigne.



- Les travaux de l'ancienne Poste ont débuté. L'opération obligatoire de désamiantage est terminée ainsi que l'aménagement du parking en conformité à l'accessibilité ERP sur l'ancien espace vert. Reste le marquage des places de stationnement lorsque la réfection totale du bâtiment sera réalisée. Je remercie l'entreprise SODETERR pour sa réactivité. Les travaux de gros œuvre sont en cours. Le bâtiment sera isolé en totalité par l'extérieur afin de valoriser les économies d'énergie. Un local commercial, un salon de coiffure, sera entièrement aménagé au rez-de-chaussée et un appartement à l'étage. La livraison du bâtiment sera pour cet été.

- Concernant l'éclairage public, les ballons fluo sont en cours de changement par des ampoules à LED ainsi que l'éclairage public du parking de la salle des fêtes représentant des économies d'énergie.

- Une étude thermique a été effectuée sur l'ensemble de la salle des fêtes notamment la climatisation et le chauffage. Le système d'alarme incendie est à mettre aux normes. Une neutralisation des locations aura lieu courant 2020 au minimum pendant 3 mois pour ces travaux. Le budget est prévu pour le financement de cette opération mais pour le prochain mandat à venir.



- Les travaux d'accessibilité au cimetière réalisés par l'entreprise SODETERR sont terminés avec un stationnement mieux adapté avec places pour personne à mobilité réduite. Un aménagement paysagé sera réalisé dans le talus, côté places de stationnement.

- Le PLU suit son programme, mais a pris du retard car une évaluation environnementale était obligatoire pour un projet privé au Craon de Ludes. Une enquête publique sera faite dans l'année, vous pourrez y faire vos remarques ou suggestions auprès du commissaire enquêteur. Tous les documents sont consultables en mairie.

- Une boîte à livres offerte par le Lion's club d'Epernay et de Reims est située sous l'abri bus, place de la République : Emprunts, échanges de livres sont à la portée de tous. Je tiens à remercier M. Georges Placet pour cette action pédagogique.

- Deux défibrillateurs seront mis en place : le premier près des différents panneaux d'affichage de la mairie et le deuxième à la salle des fêtes. Une information sera proposée aux personnes intéressées.



Je vous remercie pour les questions traitant divers domaines que vous m'avez adressées,

- Concernant votre facture d'eau, des explications sont nécessaires :

Votre prix de l'eau consommable est à 2.32 € ttc.

Le traitement de l'eau qui a été consommé est de 2.17 € ttc.

Soit 4.49 € ttc pour les habitations qui sont raccordées au tout à l'égout.

Les habitations en assainissement autonome, notamment les 18 rue de Chigny, 19 rue des Vignes, une partie de la rue de Mailly et le Craon de Ludes n'ont pas à régler cette taxe sur l'assainissement. De même, que les exploitations viticoles qui adhèrent au GIE et celles qui épandent leurs effluents par leur propre soin.

En 2017, lors de la reprise de compétence assainissement par le Grand Reims, Véolia aurait dû facturer la taxe assainissement au fur et à mesure des factures que nous avons déjà reçues permettant ainsi un étalement régulier du montant de la taxe d'assainissement.

Auparavant, jusqu'à fin 2016, vous aviez une facture indépendante d'assainissement établie par la Communauté de Communes Vesle et Coteaux que vous régliez à la perception de Verzy.

Un courrier vous a été envoyé pour la facturation, voire un étalement pour les personnes qui le souhaitent. Des échanges sont en cours chaque jour avec la Direction de l'Eau et de l'Assainissement.

J'espère avoir répondu à votre question et à votre mécontentement légitime.

Vous m'avez également interrogé sur d'autres sujets comme les transports en commun et la circulation sur la RD 9 :

- La Communauté Urbaine du Grand Reims n'a pas en projet, pour l'instant, de desservir notre commune par des transports en commun.

- Certains d'entre vous, me parlent souvent de la dangerosité de la RD 9 notamment au Carrefour des 4 routes et dans le virage du Clos du Moulin. J'ai fait remonter vos remarques auprès du Département qui en a la compétence.



Un grand merci à celles et ceux qui donnent gracieusement de leur temps au service du collectif notamment aux associations culturelles et professionnelles et aux bénévoles pour l'embellissement de notre village. Je tiens à remercier Denis Quatresols pour sa disponibilité photographique à chaque animation du village, pour sa rétrospective 2018 avec la participation de Pierre Jupin que je remercie aussi pour sa collaboration sur le site internet communal et ses vidéos valorisant notre village.

Le Conseil municipal a une pensée pour ses aînés qui sont en maison de retraite ou hôpital et pour certains très malades.

Enfin, je vais proposer à mon conseil, lors du vote du budget, une neutralisation fiscale, c'est-à-dire, aucune augmentation des impôts locaux. Je vous rappelle qu'aucune hausse des taxes locales n'a été appliquée depuis le début de mandat.

Bonne année à tous.

Nicolas RULLAND



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU **17 Décembre 2018**

ABSENTES : Mme Fanny SAYER (pouvoir à M. Nicolas RULLAND), Mme Bérengère BRÉZILLON

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **AUTORISE** le Maire à signer la convention qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2019 avec l'Association Syndicale Autorisée sur conseil du Trésorier. Cette convention a pour but de simplifier les démarches administratives de l'ASA de Ludes face aux exigences du prélèvement à la source en confiant à la commune de Ludes le soin de verser l'indemnité du président et celle de sa secrétaire.

L'asa s'engage à rembourser en totalité le décompte annuel établi par la commune selon les indemnités brutes avec charges patronales versées au Président et à sa secrétaire.

Questions diverses :

- La cérémonie des vœux du Maire est reportée au vendredi 11 janvier 2019 à 18h30.
- L'entreprise SCEE intervient pour le changement des ballons fluos sur le village puis pour la réfection de l'éclairage public du parking de la salle des fêtes.
- Des patchs pédiatriques d'un montant de 456 € TTC seront rajoutés à la commande des deux défibrillateurs.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU **3 Décembre 2018**

ABSENTS : M. Laurent CORBLIN (pouvoir à M. Michel QUENARDEL), M. Alain TOCUT (pouvoir à M. Adrien COLLIN)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **DÉCIDE DE PROCÉDER** aux virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2018 :

SECTION INVESTISSEMENT (dépenses) :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
21	21318	Autres bâtiments publics (opération n°10014)	+ 30 000.00 €
23	2313	Constructions	- 30 000.00 €

Questions diverses :

- Une vérification de la pression de l'ensemble des bornes incendie est nécessaire. L'entreprise Hautem effectuera cette opération courant 2019.
- Pour information, la réglementation impose une maintenance trimestrielle pour le multisport et une vérification annuelle pour l'aire de jeux des petits par un bureau de contrôle. Depuis l'installation de ces équipements, les vérifications de sécurité représentent un coût annuel de 618 € TTC.
- Le conseil municipal décide d'investir dans deux nouveaux défibrillateurs identiques avec armoires dotées d'un système de chauffage, d'une alarme sonore qui seront installés comme suit :
 - A côté des panneaux d'affichage de la mairie pour être mieux mis en évidence,
 - A la salle des fêtes, lieu recevant un grand nombre de personnes lors de diverses manifestations familiales ou associatives.

Cet équipement composé de 2 défibrillateurs avec 2 armoires s'élève à 5 025.60 € TTC (maintenance incluse).

Des formations d'utilisation à ce nouveau matériel vous seront proposées prochainement.

- Les travaux de réfection de l'ancienne Poste ont débuté. Les réunions de chantier sont fixées tous les vendredis à 11h.
- La démolition de l'ancienne école des filles a commencé également. Un périmètre de sécurité a été mis

en place par la pose de grilles de chantier. Conscient de la gêne occasionnée pour la circulation des véhicules, cette mesure est indispensable.

- La prochaine réunion de conseil sera fixée le lundi 17 décembre à 20h.

- 30 sapins vont être rajoutés sur les axes principaux soit rue Victor Hugo et la route touristique du Champagne.

- Julie Tixier, Sylvie Menu et Cécile Pillion sont intervenues pour présenter leur nouvelle association « Bulles aventures » et pour demander une aide financière pour 2019. Cette association a pour but dans le cadre d'Europ'raid d'acheminer 70 kilos de fournitures scolaires et d'équipements sportifs dans des écoles de Bosnie-Herzégovine, Albanie, Macédoine et Bulgarie à bord d'une Peugeot 205 du 27 juillet au 17 août 2019.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU 8 Octobre 2018

ABSENTS : M. Bernard SAINTOT (pouvoir à M. Jean-Pierre JOREZ), M. Michel QUENARDEL (pouvoir à M. Nicolas RULLAND), Mme Bérengère BRÉZILLON (pouvoir à M. Dominique BLONDEL), M. Damien DUMARGNE

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **APPROUVE** les statuts actualisés de la Communauté Urbaine du Grand Reims.
 - ❖ **APPROUVE** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
 - ❖ **DÉCIDE d'allouer** une subvention : - pour les coopératives scolaires de Ludes et Mailly (jouets de Noël à raison de 30 €/enfant). Pour information, sont concernés 67 élèves de Ludes sur un effectif total de 111 enfants scolarisés en maternelle et en primaire **soit 2 010 €.**
- pour l'association de LM l'école soit **800 €.**
 - ❖ **DÉCIDE d'accorder** l'indemnité de conseil au receveur municipal, M. Robert CASABIANCA.
 - ❖ **DÉCIDE de participer** à compter du 1^{er} janvier 2019, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la complémentaire santé et prévoyance souscrite de manière individuelle par les agents.
 - ❖ **VALIDE** le choix de la commission d'appel d'offres et retient les entreprises suivantes pour la réfection de l'ancienne Poste :
 - **le lot 1** (Démolition / Gros œuvre) : **AGC ENVIRONNEMENT**
pour un montant de **37 717.85 € H.T.**
 - **le lot 2** (Charpente / Couverture) : **Francis GARNIER**
pour un montant de **13 890.41 € H.T.**
 - **le lot 3** (Ravalement de façades : ITE) : **PFC**
pour un montant de **33 856.00 € H.T.**
 - **le lot 4** (Menuiseries extérieures alu et PVC/ Plaquisterie / Menuiseries intérieures / Serrureries) : **JB Menuiserie Agencement**
pour un montant de **63 813.91 € H.T.**
 - **le lot 5** (Peintures / Sols PVC / Faïences) : **SORIAT**
pour un montant de **37 000.00 € H.T.**
 - **le lot 6** (Plomberie / Chauffage / Ventilation) : **COGEBIM**
pour un montant de **26 715.00 € H.T.**
 - **le lot 7** (Electricité) : **WITRY ELEC**
pour un montant de **19 000.00 € H.T.**
 - **le lot 8** (VRD) : **SODETERR**
pour un montant de **20 234.00 € H.T.**
- Soit un montant total du marché de 252 227.17 € H.T.**

❖ **DÉCIDE DE PROCÉDER** aux virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2018 :

SECTION INVESTISSEMENT (dépenses) :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
23	2313	Constructions (opération n°10014)	+ 40 000.00 €
23	2313	Constructions	- 40 000.00 €

Questions diverses :

- La réforme de la gestion des listes électorales 2019 impose pour les communes de moins de 1000 habitants la désignation parmi les conseillers municipaux, un membre qui fera partie de la commission de contrôle, soit M. Michel Quenardel.
- L'association de chasse a installé des bungalows sur la parcelle C102, (parcelle faisant déjà partie du bail communal).
- L'association « Premiers pas » organise un loto le dimanche 20 janvier 2019 à 14h30 à la salle des fêtes de Ludes.
- L'association « LM l'école » organise un loto le samedi 2 février 2019 à 18h30 à la salle des fêtes de Ludes et non plus celle de Mailly-Champagne.
Après élection, le bureau de LM l'école se décompose ainsi :
 - Présidente : Mme Mélanie Debrosse
 - Vice-président : M. Nicolas Carlier
 - Vice-présidente : Mme Agnès Corblin
 - Trésorière : Mme Céline Leloup
 - Vice-trésorière : Mme Marthe Busin
 - Secrétaire : Mme Hélène Beauchard
- Le conseil municipal a décidé de commander des sapins seulement pour former des îlots dans différents endroits du village et non plus pour être installés individuellement devant chaque foyer.
- Le changement des ballons fluos est programmé semaine 48.
- Une inauguration de la boîte à livres sera organisée courant novembre avec le Lions Club.
- La section locale a mené l'opération « villages et coteaux propres » comme les années précédentes.
- Un modèle de bac à sel a été présenté pour avis.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND



VOTRE MAIRIE VOUS INFORME



DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE

L'ensemble de l'équipe de Lud'Attitude, en partenariat avec la mairie, vous annonce la mise en place de deux défibrillateurs dans le village. Le premier sera installé devant la mairie et le second devant la salle des fêtes.

A ce titre une information vous sera proposée à la petite salle des fêtes le **jeudi 28 février à partir de 18h30** par Damien Dumargne, Remy Bertin et Lionel Bodenan.

Afin de vous encadrer dans les meilleures conditions possibles, des groupes de 15 personnes maximums seront mis en place. Nous invitons les personnes intéressées à s'inscrire auprès de Damien Dumargne au **06 98 91 14 63**. **Ces appareils sauvent des vies !**



106^e TOUR DE FRANCE CYCLISTE



Il traversera notre commune sur la RD 9, le 9 juillet 2019 lors de la 4^{ème} étape REIMS/NANCY- horaire de passage de la caravane publicitaire puis de la course à partir de 10h30 au Craon de LUDÉS.



LA VIE ASSOCIATIVE & ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

■ Comité de Jumelage Ludes/Sörgenloch (Régis Quatresols)

Le Comité de Jumelage Ludes/Sörgenloch a tenu son Assemblée Générale le 17 janvier dernier. Pour cette année les principaux évènements seront les suivants :

- loto le dimanche 3 mars à 14h30 à la salle des fêtes,
- du 21 au 23 juin : voyage en car à Sörgenloch pour le traditionnel week-end festif,
- 26 et 27 octobre rencontre à mi-chemin en Allemagne.

Lors de notre dernière rencontre avec nos amis allemands en novembre dernier (photo ci-dessous) nous avons fait le point sur les familles et nous avons constaté que plusieurs familles allemandes seraient intéressées pour rencontrer

des familles françaises. Toute nouvelle famille sera la bienvenue.

Vous pouvez me contacter par téléphone au 09 84 11 84 43 ou par Email : regis.quatresols@wanadoo.fr



Rencontre à mi-chemin à Strasbourg en Novembre 2018.

■ LM l'école

Mélanie Debrosse, présidente de LM l'école vous fait part des prochaines activités de l'association.

Nos prochains évènements jusqu'au 31/05 seront le **RDV des mamans bricoleuses** chaque dernier samedi de mois soit le 23/02, le 30/03, le 27/04, le 25/05 entre 9h30 et 12h30 au 1er étage de la Mairie de Ludes.

Ce moment permet de nous retrouver entre mamans, papas, mamies, enfants pour bricoler de jolies choses qui seront vendues lors du marché de Noël en Décembre.

Il n'est pas obligatoire de rester 3 heures. Vous pouvez simplement venir pour trouver l'inspiration et le matériel pour ensuite confectionner les objets chez vous. Vous pouvez également commencer la confection de votre objet et le terminer lors d'une autre séance. Il n'y a pas d'obligation, nous sommes très flexibles. Le seul impératif, la bonne humeur.

Nous avons besoin de petites mains et Magali en charge de ce créneau est très pédagogue, même pour des personnes novices en bricolage, nous arrivons à faire de belles choses.

MOT DU PRÉSIDENT



Une année se termine, une autre débute.

C'est la période où, par tradition, on fait le bilan de l'année écoulée et où on se projette sur la suivante.

L'association se veut pluridisciplinaire,



- le sport avec 2 cours de Zumba enfants et adultes et 1 cours de remise en forme,
- la culture avec le théâtre à la portée de tous du fait de sa gratuité,
- animations : la chasse aux œufs pour les plus petits, la soirée dansante et sa traditionnelle tartiflette, le bal du 14 juillet précédé de son feu d'artifice, la vente de chrysanthèmes, la fête de la



musique, l'illumination du sapin de Noël accompagné de son vin chaud et son spectacle pyrotechnique.

Pour avoir un inventaire complet et les dates à venir, il vous suffit de consulter notre page Facebook «lud'attitude ».



Depuis sa création, l'association réinjecte une partie des bénéfices réalisés au cours de ces manifestations dans l'achat de matériel professionnel comme une sono, un gaufrier, une machine à barbe à papa...cette année par exemple, nous avons fait l'acquisition d'une tireuse à bière. Il nous arrive fréquemment d'en faire profiter aux autres associations du village.

Dans un tout autre domaine, nous avons investi dans l'achat d'un défibrillateur et d'un mannequin de formation pour initier aux gestes de premiers secours, une information plus précise vous sera communiquée ultérieurement.



Au risque d'en froisser quelques-uns, modestie oblige, je tiens à vous parler des bénévoles sans qui rien ne serait possible. Bravo et merci à tous pour leur implication et le temps passé, tout au long de l'année, qui n'est pas quantifiable, et ce par tous les temps. Tout particulièrement ce 7 décembre, jour de l'illumination du sapin ou l'après-midi la place du village faisait penser au pont d'un trois-mâts dans la tempête. Aucun n'a fait défaut, tout ça pour voir des étoiles dans les yeux des enfants le soir venu.



Si l'envie vous prend de vouloir faire une traversée avec nous, vous pouvez vous munir d'un ciré et venir nous rejoindre.

Bonne année à tous.

Damien DUMARGNE

SOIRÉE FLUO



LUD'ATTITUDE organise une soirée animée,

SAMEDI 9 MARS
Salle de fêtes à 19h30

par DJ Ludo comme l'année dernière où la célèbre tartiflette maison vous sera servie.

Jouez le jeu habillez-vous fluo !

Entrée : 20 €

10-15 ans : 12€

Enfants de moins de 10 ans : gratuit.

Réservations avant le 4 mars.

Renseignements au 06.98.91.14.63.

Possibilité de régler les consommations par carte bancaire.



THÉÂTRE DE BOULEVARD

“ Les sarrybiens ” nous font l'honneur de venir à Ludes.

Cette troupe basée à SARRY, donne actuellement 25 représentations par an en

Champagne Ardennes de fin septembre à début Avril devant près de 6000 spectateurs. 12 spectacles sont donnés bénévolement au profit

d'œuvres caritatives : Roseau, Vaincre la mucoviscidose, l'ARSEP (sclérose en plaque), IME de Fagnières, Téléthon,...

Retrouver les à Ludes le vendredi 29 mars à 20h30 à la salle



des fêtes!

Entrée libre, dans la mesure des places disponibles.

CHASSE AUX OEUFs

LUD'ATTITUDE organise une chasse aux œufs de Pâques pour les enfants de moins de 12 ans.

SAMEDI 6 AVRIL
Parc Canard-Duchêne de 15h00 à 17h00.



OPÉRATION TERREAU MAGIQUE

« le terreau magique » le best seller des jardinières!

Ce terreau professionnel (disponible uniquement pour les collectivités) permet une croissance optimale des plantes en jardinières sans ajout d'engrais pendant la saison de floraison et un arrosage à fréquence réduite.



Le sac de 70L est vendu 16 €.

Passez vos commandes avant le **17 mars 2019** en mairie avec le coupon ci-joint. La livraison aura lieu la semaine du 8 avril à votre domicile. Pour le règlement, les particuliers déposeront un chèque à l'ordre de l'ACSL ou, si vous possédez un compte-client Compas une facturation sur votre compte est possible. Pour tout renseignement contacter Krystel Sohet au [06.37.35.55.42](tel:06.37.35.55.42).



GRAND ANGLE

Margaux Vicaire

Quel serait le ruban conducteur entre massues, souplesse, élégance et exigence ? Si je pose la question à Margaux, il faudrait moins de 1 seconde pour que la pétillante jeune fille me réponde « La GR ». Rien à voir avec les sentiers de Grande Randonnée. Sauf si vous vous sentez l'âme d'une biche agile pour parcourir le GR 14. Mais revenons aux fondamentaux, Margaux m'explique que la gymnastique rythmique anciennement appelée GRS (S=sportive) combine danse et gymnastique. En parcourant quelques photos de Margaux lors de compétitions, la grâce et l'esthétisme des enchaînements feraient presque oublier une spécificité de cette discipline liée à la manipulation d'engins.



Un surprenant terme de chantier public pour décrire ruban, cerceau, massues, ballon et corde qui évoluent agilement avec la gymnaste lors des sauts, pivots et équilibres. Les enchaînements sont rapides entre 1 et 2 minutes. Un temps si court pour mettre en valeur agilité, souplesse et émotions. L'esthétisme des enchaînements n'est que la partie immergée de la GR. On oublierait les heures de travail à répéter un lancer d'engin, à peaufiner sa souplesse en s'étirant. Moi, je souffre en silence en imaginant tous ces écarts. Margaux trouve cela motivant, l'esprit de groupe gomme les souffrances.



Margaux semble à peine affectée par ces difficultés. En 2018, tous ses efforts ont été récompensés en remportant en Juin le titre de **Championnes (en groupe voir photo) de France dans la Catégorie Trophée Fédéral B 15 ans et moins ainsi que le titre de championne de France en cerceau.**

A l'âge de 6 ans Margaux attrape le virus de la GR en découvrant cette discipline lors de la Journée du Sport à Reims. Chez les Vicaire, le sport est viscéral. Il faut simplement trouver le sien et pour Margaux la GR fut une évidence. Une évidence exigeante nécessitant des heures d'entraînement jusqu'à 8 heures par semaine. Mais lycée oblige, il a fallu se résoudre à «seulement » 4-5 heures par semaine. N'essayez pas de voir chez Margaux une quelconque rigueur soviétique en s'astreignant à un régime haricots verts sur un lit de biscotte sans sel. Margaux est bien une ado de son temps qui adore décrire ses justaucorps de compétitions (splendides !), jouer de l'ukulélé, faire des gâteaux et se dire que le monde vous appartient.

Bérengère Brezillon



ACTUALITÉS

■ JEAN-BAPTISTE PERTOIS ET LA GRANDE GRILLE DU CHŒUR DE LA CATHÉDRALE par HANS HAUG (extraits) proposé par Guy Georgeton

Nicolas Pert(h)ois, né à Ludes le 11 avril 1697, ferronnier, établi à Strasbourg depuis 1731 comme serrurier de l'Evêché, ayant exécuté les serrures, grilles et rampes du Château des Rohan, passait en 1761 un contrat avec le Grand Chapitre dont il était devenu également le serrurier attitré, pour exécution d'une grille de clôture séparant le chœur de la nef.

C'était deux ans après l'incendie de la toiture, éclaté en 1759 après un coup de foudre, et l'on était en train de réaménager le chœur qui avait également souffert. Nicolas Pertois n'entreprit pas immédiatement l'exécution de la commande. Il semble qu'il ait attendu le retour de son fils Jean-Baptiste, qui s'attardait dans son tour de compagnonnage, probablement à Paris, dans le milieu de ses grands-parents maternels : les Jusserand-Dorival, doreurs sur métaux. C'est là qu'il s'est sans doute perfectionné dans son métier et qu'il a préparé sa future activité de bronzier. Les contemporains qui ont connu en place la grille du chœur, œuvre maîtresse de Jean-Baptiste Pertois, sont unanimes à en admirer la perfection technique.



Portail de la grande grille du chœur de la cathédrale de Strasbourg,

Jean Baptiste PERTOIS : né le 25/10/1733 à Strasbourg, décédé le 11/11/1812. Bien que né en 1733, et ayant depuis 1758 atteint vingt-cinq ans, âge auquel les artisans se présentaient ordinairement à l'examen de maîtrise, c'est en 1763, donc à trente ans seulement, que Jean-Baptiste Pertois fit acte de candidature à la maîtrise des serruriers de Strasbourg, maîtrise qui formait une des sections de la puissante corporation des maréchaux. Sa demande d'admission, en date du 8 août 1763, était accompagnée du projet d'un parapet de balcon qu'il demandait l'autorisation d'exécuter en guise de chef-d'œuvre. Cette autorisation, qui eût constitué une infraction à la règle, fut rejetée, et le

jeune Pertois dut se conformer aux statuts, lesquels prescrivait aux fils de serruriers établis dans la ville l'exécution d'une serrure. Or les directives très précises qui furent données au candidat à la maîtrise sont exactement la traduction en allemand de la description de la serrure formulée dans le contrat de 1761 entre Nicolas Pertois et le Grand Chapitre de la Cathédrale. C'est ainsi que Pertois le fils mit en œuvre, en 1763, la commande passée à son père deux ans auparavant. Mais il devait s'écouler encore six autres années avant que la grille fût prête à être posée. Un commencement d'exécution avait eu lieu, en 1764 et 1765, lorsque, à l'automne de cette dernière année, le projet fut soumis à Jacques-François Blondel. Le célèbre architecte du roi et professeur à l'Académie d'Architecture, qui avait déjà, en 1762, joué un rôle décisif dans le choix d'un projet pour le nouveau couronnement de la croisée, séjournait à nouveau dans les murs de Strasbourg en vue d'établir son fameux projet d'aménagement de la ville qu'il publia ensuite dans son cours d'architecture. Les chanoines profitèrent de sa présence pour le conduire dans l'atelier de Pertois, et c'est lors de cette visite qu'il « changea entièrement le modèle ». Pertois reçut « ordre de faire et finir le grillage en conséquence du devis et modèle donné par le sr Blondel ». C'est alors seulement que Jean-Baptiste Pertois, qui jusque-là était considéré comme compagnon de son père, alla solliciter de la maîtrise des serruriers l'examen de son chef d'œuvre ; celui-ci, rappelons-le, consistait simplement en une serrure. Le 28 août 1769 les quatre examinateurs jurés se transportèrent à la Cathédrale, examinèrent la serrure et naturellement aussi la grille. Leur dignité les obligea à y trouver quelques petits défauts, mais, « comme ce n'étaient pas des défauts capitaux », le candidat fut reçu.

■ COMITÉ SAINT VINCENT EN L'ÉGLISE SAINT JEAN BAPTISTE LE SAMEDI 26 JANVIER 2019



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



Avec nos meilleurs vœux de bienvenue à

Louisin PINÇONNET né le 25 septembre 2018

Victoire ROCHET née le 10 octobre 2018

Ernest DEBOUT né le 13 octobre 2018

PACS



Avec nos meilleurs vœux de bonheur à

Sandrine PINIAU – Eddy SALEINE

le 09 octobre 2018

Cécile MULLER – Bastien CROQUET

le 15 janvier 2019

BAPTÊME RÉPUBLICAIN



Léane CROSSE le 09 décembre 2018

DÉCÈS



Avec nos sincères condoléances

Yvonne JOREZ veuve MAINGOT le 18 janvier 2019

AGENDA



FÉVRIER

- **Information défibrillateur** : jeudi 28 février à 18h30 à la salle des fêtes



MARS

- **Loto du jumelage** : dimanche 3 mars à 14h30 à la salle des fêtes
- **Bal de Lud'Attitude** : samedi 9 mars à 19h30 à la salle des fêtes
- **Concert de Printemps des Harmonies de Ludes et de Juniville (08)** : dimanche 24 mars à 16h à la salle des fêtes
- **Théâtre les "sarrybiens"** : vendredi 29 mars à 20h30 à la salle des fêtes



AVRIL - MAI

- **Don du sang** : mardi 2 avril de 16h à 19h30 à la salle des fêtes
- **Chasse aux oeufs** : samedi 6 avril de 15h à 17h, enfants moins de 12 ans au Parc Canard Duchêne
- **Repas des aînés** : jeudi 25 avril à 12h à la salle des fêtes
- **Cérémonie commémorative** : mercredi 8 mai - Dépôt de gerbe à 10h30 au monument aux morts
- **Plantation des fleurs** : vendredi 24 mai à 14h30 rendez-vous à la mairie

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly

Lundi, mardi, jeudi et samedi 9h-12h

Mercredi 9h-12h et 14h-18h

Vendredi 14h-18h

Tel : 03.26.02.90.90

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 9h30 à 11h30

Jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30

Tel : 03.26.61.12.50

Nouvelles coordonnées auprès du Grand Reims concernant la déchèterie, les bureaux administratifs de Rilly-la-Montagne (Sycodec) étant déplacés et fermés depuis le 1er octobre dernier, vous pouvez obtenir des informations soit sur le site www.grandreims.fr ou par téléphone au 03.26.02.90.90